

ATS-Belgique, (Actions-Toubacouta-Sénégal asbl),
Association belge à vocation humanitaire, n'a pas pour principe de s'occuper des
problèmes individuels mais bien de venir en aide
Aux associations villageoises, Comités et Postes de Santé, etc....

Mais à toutes règles, il y a des exceptions !

Suite à notre action de Décembre dernier au Sénégal, nous avons pu une fois de
plus constater la détresse des populations dans les zones visitées.
(Voir l'ATS-News de Décembre 2008)

Comme nous l'avons fait en Février 2006 pour la petite YACINE de Toubacouta,
à la demande de plusieurs personnes tant en Belgique qu'au Sénégal,
nous nous permettons de relayer un cas tellement difficile
que même la presse sénégalaise vient le 15 janvier 2009 d'en faire ses colonnes ...

La vie tragique de Bébé SECK

Sourd, muet, paraplégique, abandonné à 11 mois

Largué dans les rues poussiéreuses de SANGALCAM, **Bébé SECK** est meurtri depuis novembre 2007 par le fait de parents irresponsables déterminés à lui faire payer le prix de son lourd handicap.

Il est sourd, muet et paraplégique.

Les pompiers qui s'en occupent avec difficulté, deviennent plus que jamais, désarmés face à son infirmité généralisée et à l'insouciance des autorités.



Horizons sombres d'un innocent !

Le réveil a été brutal en ce jour du 17 novembre 2007 lorsque le vieux BOYE tomba, devant son domicile sur un bébé bien enveloppé, abandonné dans la rue. Il était presque 7h du matin.

Emu par sa surprenante découverte, le quinquagénaire appelle à la rescousse ses voisins.

Alerté, l'infirmier chef de poste, Aliou SECK informa à son tour la brigade de gendarmerie de SANGALCAM avant de descendre sur les lieux.
« L'émotion a été grande » se rappelle un témoin.

L'enfant est conduit après constat, au Poste de Santé du village pour être confié de façon provisoire à Marie-Jeanne SADIO, un agent de santé communautaire.

L'état physique de l'enfant n'encourageait pas du tout le volontarisme des femmes en service dans la structure sanitaire.

Le bébé souffrait, a priori, d'une paralysie généralisée. Incapable du moindre geste, ne serait-ce que pour s'asseoir, renseigne cette dame qui s'est engagée à le garder sous la supervision du Comité de Santé et la gendarmerie, espérant un jour le voir s'épanouir.

C'est ce jour qu'il fut baptisé **Bébé SECK** du nom de famille de l'infirmier chef de poste (ICP).

En atteste d'ailleurs, le rapport numéro de 1120/2 de la brigade de gendarmerie locale, daté du 31 décembre 2007, accordant la prise en charge de **Bébé SECK** à Marie Jeanne SADIO, après avis de la Sous-préfecture.

On peut lire dans ce rapport qu'il s'agit d'un « enfant de sexe masculin, âgé d'un an environ, abandonné le 17 novembre 2007 à SANGALCAM en pleine rue, en face du domicile de Coumba CISSE au quartier Sérère, enveloppé dans un pagne et découvert à six heures.

Ses parents sont restés dans l'anonymat.

L'enfant a été récupéré par ladite Marie-Jeanne SADIO qui en assure depuis lors les charges et cela, à ses propres frais.

Un an après, voilà que cet agent de santé communautaire (ASC.) s'essouffle.

Célibataire et mère de trois enfants, Marie-Jeanne peine à assurer les frais médicaux de **Bébé SECK** et la scolarité de ses propres enfants du fait de ses modestes revenus.

« Il contracte de manière récurrente des infections qui nécessitent un traitement d'urgence. La dernière en date a été une conjonctivite, sans compter les médicaments d'une valeur de 12 000 francs Cfa que je dois renouveler toutes les semaines », précise-t-elle.

LACHEE PAR LES SIENS

L'affection dont **Bébé SECK** jouissait au début s'est effritée au fil du temps, faute d'une amélioration rassurante de son état de santé.

« Mes sœurs qui l'entretenaient quand je suis en service, sont toutes devenues pessimistes par rapport à la survie de l'enfant et donc, elles se sont laissées gagner par le désespoir. On fait tout pour lui. Mon salaire ne permet pas d'engager une domestique, même si j'exerçais à titre de vacataire au bureau d'Enda Graff de Rufisque. Ce qui n'est plus le cas. Je suis obligée maintenant de l'amener avec moi au travail. Je consacre la majeure partie de mon temps à veiller sur lui», se désole Marie-Jeanne.

Pourtant, le rapport de la gendarmerie est une composante du dossier à déposer au Conseil rural pour bénéficier d'un statut d'indigénat, condition requise pour bénéficier de l'appui financier de la collectivité locale.

Il est accompagné du bulletin des examens cliniques effectués au centre hospitalier psychiatrique de Thiaroye, le 05 décembre 2007.

La conclusion des analyses n'est guère motivante.

Le fichier médical fait état d'une souffrance corticale irritative diffuse modérée sur une activité de base normale».

Lors de la découverte de **Bébé SECK**, le service médical avait estimé son âge à 11 mois.

« Ce jour là, le docteur GUINDO m'avait conseillée de ne pas m'acharner sur les hôpitaux car, l'enfant est irrécupérable », se rappelle sa « maman » Marie Jeanne.

Le président du Conseil rural qui a été dissout, Omar GUEYE lui avait alloué, par la suite, une aide ponctuelle de 150.000 francs Cfa.

Une aide « non renouvelable, m'avait-il précisé » et qui lui avait permis d'acheter une chaise orthopédique, explique l'ICP SECK.

« A vrai dire, sa forme physique s'est tout de même améliorée progressivement grâce à cette chaise roulante. Il réussit à s'asseoir tant bien que mal, dans le même temps, certains de ses membres se bonifient. Ses bras étaient courbés. Toujours est-il que sa gorge est incapable d'avaler des aliments durs même pas la plus petite pilule », explique Mademoiselle SADIO.

MEPRIS DU MINISTERE DE LA FAMILLE

Par ailleurs, « le Comité de Santé qui s'était engagé à prendre en charge les frais médicaux au départ n'a pas tenu parole parce que les recettes découlant de la vente des tickets étaient insuffisantes pour payer les ASC ».

Pourtant, l'équipe médicale n'a pas manqué d'initiatives pour caser **Bébé SECK**.

Malheureusement, toutes les démarches ont été vaines.

« Nous avons sollicité, en vain, plusieurs pouponnières comme « Vivre ensemble » à Mbour, « Le Village SOS » et « L'Empire des Enfants » de Dakar. Pis, un service d'accueil pour enfant basé à Rufisque nous a clairement signifié qu'il ne reçoit pas d'enfant handicapé », sans compter tant d'autres correspondances qui sont restées lettres mortes, relève Marie-Jeanne SADIO.

Aujourd'hui, le Comité de Santé est obligé de procéder à des quêtes pour résoudre certains des besoins courants du jeune innocent.

L'inquiétude habite l'ICP **SECK** qui, confiant de la bonne foi des autorités, n'a jamais voulu exposer l'enfant aux médias pour éviter, disait-il, toute stigmatisation et préserver sa dignité, malgré l'insistance de ses collaborateurs.

Mais, au bout du compte, aucune réaction n'est enregistrée du côté de l'Etat.

« Le comble, explique-t-il, Marie-Jeanne, une de mes plus expérimentées collaboratrices, n'est plus productive alors que le personnel dont je dispose est de loin insuffisant dans une Communauté rurale qui connaît une forte croissance démographique (60 mille habitants environ).»

Pourtant, le service d'assistance sociale du poste de Santé de SANGALCAM était résolu à trouver une prise en charge au **Bébé SECK**, d'après l'infirmier en chef. « Moutt rencontres ont été tenues avec l'Administration territoriale pour réfléchir à une solution alternative afin de décharger Marie Jeanne SADIO.

Le Sous-préfet avait informé son supérieur dans le département.

Ce dernier nous a mis en rapport avec son assistante sociale qui a manifesté de bonnes dispositions pour secourir l'enfant en dépit de sa position de faiblesse», explique l'infirmier chef de poste.

Mais, « après une longue patience, elle nous a fait savoir que le dossier est au Ministère de la Famille, de la Solidarité nationale, de l'Entrepreneuriat féminin et de la Micro finance dirigé par Awa NDIAYE.

La réaction «spontanée» que nous attendions n'a pas eu lieu», regrette notre interlocuteur.

En ultime recours, il met à l'épreuve les médias pour alerter l'opinion sur la situation inquiétante de **Bébé SECK**, à son corps défendant, avoue-t-il.

(Extrait du journal « LE QUOTIDIEN » du 15 Janvier 2009)

Voilà donc pourquoi ATS-Belgique, (Actions-Toubacouta-Sénégal asbl) a souhaité vous informer sur la situation de BÉBÉ SECK au Sénégal.

C'est à notre ami Seyni THIAM, Vice-Président d'ATS-Belgique en poste à Dakar que nous avons demandé de croiser les informations afin de vous soumettre ce dossier en ayant d'abord vérifié son contenu.

Seyni THIAM a pu entrer en contact avec Monsieur Aliou SECK, Infirmier Chef de Poste à SANGALCAM qui a confirmé la gravité de la situation.

Par la suite, nous avons contacté le Chef de Poste mais aussi Marie-Jeanne SADIO qui s'occupe personnellement de Bébé SECK.

La situation sur place n'est plus acceptable !

Une aide urgente est indispensable rapidement.

Consommables, médicaments spécifiques et bien sur une aide financière.

« BEBE SECK » A BESOIN DE VOUS

Quelques Euros par personne

**sur le compte Fortis Banque n° 001-3711716-87 d'ATS-Belgique ---
Iban : BE67 0013 7117 1687 --- Bic : GEBABEBB**

avec la communication « Bébé SECK »

permettront à l'équipe sur place de le soutenir.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Adresse Internet : actions_toubacouta_senegal@hotmail.com

Site Internet : www.ats-Belgique.org

Téléphone : 00 - 32 - 498 - 91.76.19